

**GRANDLYON**  
communauté urbaine

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS**  
**DU BUREAU**

Bureau du **4 novembre 2013**

Décision n° **B-2013-4631**

commune (s) :

objet : Mandat spécial accordé à M. le Vice-Président Maurice Charrier pour une mission à Hanoï (Vietnam)

service : Délégation générale aux ressources - Direction des assemblées et de la vie institutionnelle

**Rapporteur** : Monsieur le Vice-Président Claisse

**Président** : Monsieur Gérard Collomb

Date de convocation du Bureau : lundi 28 octobre 2013

Secrétaire élu : Madame Dounia Besson

Compte-rendu affiché le : mardi 5 novembre 2013

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Da Passano, Mme Guillemot, MM. Charrier, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Abadie, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Colin, Barral, Desseigne, Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bouju, Vesco, Rivalta, Julien-Laferrrière, Sangalli.

Absents excusés : M. Reppelin (pouvoir à M. Abadie), Mme Domenech Diana (pouvoir à M. Passi), MM. Buna, Philip (pouvoir à Mme Besson), Mme Pédrini (pouvoir à M. Darne J.), MM. Arrue, Bernard R. (pouvoir à Mme Vullien), Mmes Peytavin (pouvoir à M. Charrier), Frih (pouvoir à M. Claisse).

Absents non excusés : MM. Daclin, Charles, Sécheresse, Mmes Dognin-Sauze, Laurent, MM. Assi, David G., Lebuhotel.

**Bureau du 4 novembre 2013****Décision n° B-2013-4631**

objet : **Mandat spécial accordé à M. le Vice-Président Maurice Charrier pour une mission à Hanoï (Vietnam)**

service : Délégation générale aux ressources - Direction des assemblées et de la vie institutionnelle

**Le Bureau,**

Vu le projet de décision du 23 octobre 2013, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Le Conseil de communauté, par sa délibération n° 2008-0006 du 25 avril 2008 modifiée, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation, selon l'article 1.16.

Dans le cadre de sa délégation, monsieur le Vice-Président Maurice Charrier a été invité à participer du 28 novembre au 5 décembre 2013 à Hanoï (Vietnam) au 37° congrès mondial de l'association internationale de développement urbain (INTA). Cette conférence internationale illustrera les thèmes que sont le développement urbain dans un monde en mutation rapide en matière d'habitat ainsi que l'aménagement durable avec les nouvelles politiques publiques.

Monsieur le Vice-Président Maurice Charrier interviendra, lors d'un atelier, sur le thème de "La ville intense et équilibrée" en présence de messieurs les députés maires de Taiwan et de Lisbonne.

Conformément à l'article L 2123-18 du code général des collectivités territoriales, le Bureau doit donner un mandat spécial aux élus concernés. Les frais nécessités par l'exécution de ce mandat spécial seront remboursés en fonction des frais réels sur présentation des pièces justificatives ;

Vu ledit dossier ;

**DECIDE**

**1° - Accorde** un mandat spécial à monsieur le Vice-Président Maurice Charrier pour une mission du 28 novembre au 5 décembre 2013 à Hanoï (Vietnam).

**2° - Précise** que la présente décision vaut ordre de mission.

**3° - Les frais** engagés pour ladite mission seront prélevés sur les crédits inscrits et à inscrire au budget principal - exercices 2013 et 2014 - compte 6532 - fonction 021 - opération n° 0P28O2201.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme.

**Reçu au contrôle de légalité le : 5 novembre 2013.**